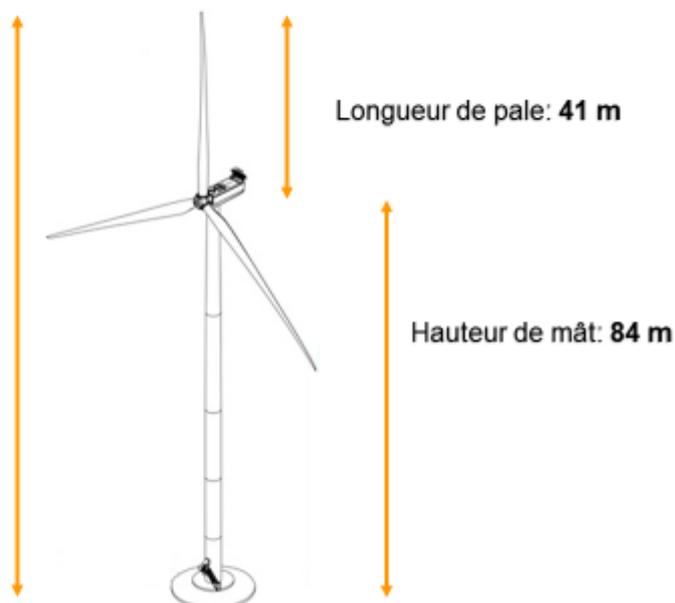
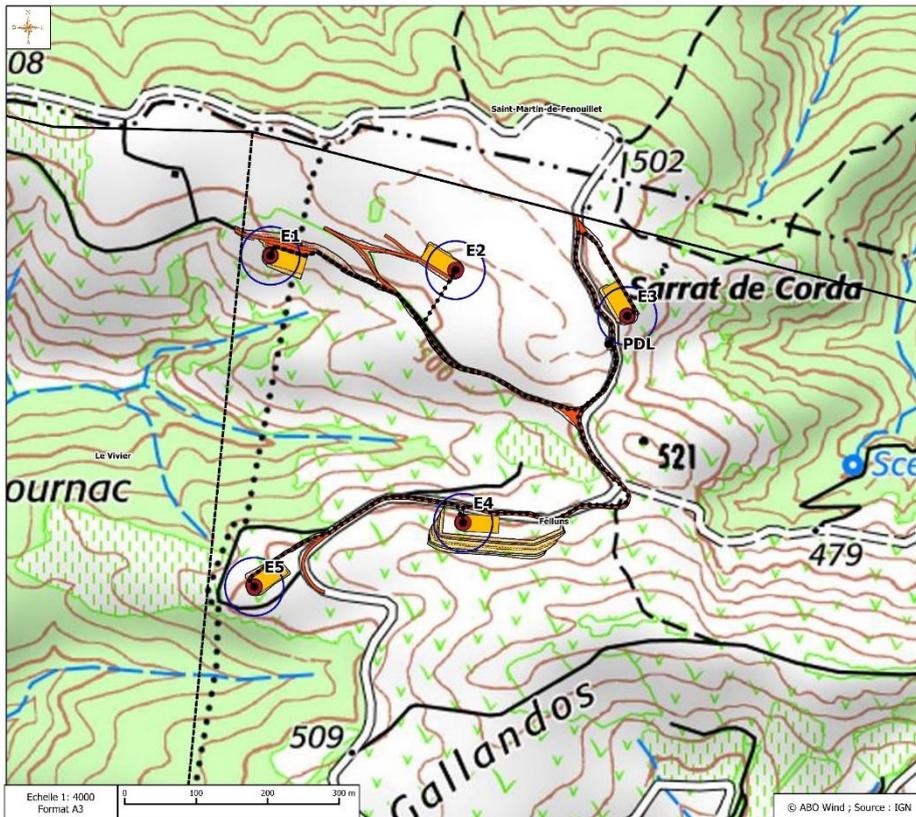


2^{ème} réunion du Comité de Suivi du projet éolien de Feilluns**Résumé**

Vous trouverez dans ce document les slides récapitulatives de la présentation de la deuxième réunion du comité de suivi du projet éolien de Feilluns. Comme annoncé lors de la réunion, certains documents de travail, ne pouvant pas être partagés sans les explications nécessaires à leur compréhension, ne sont pas fournis.

Dans le bulletin d'information n° 4 du projet vous trouverez les photomontages du projet.

Implantation et caractéristiques du projet**Modification du modèle d'éolienne****Modèle d'éolienne retenu****Enercon E82****Hauteur totale de l'éolienne: 125 m***Document de travail* 5



Projet éolien de Felluns

Légende

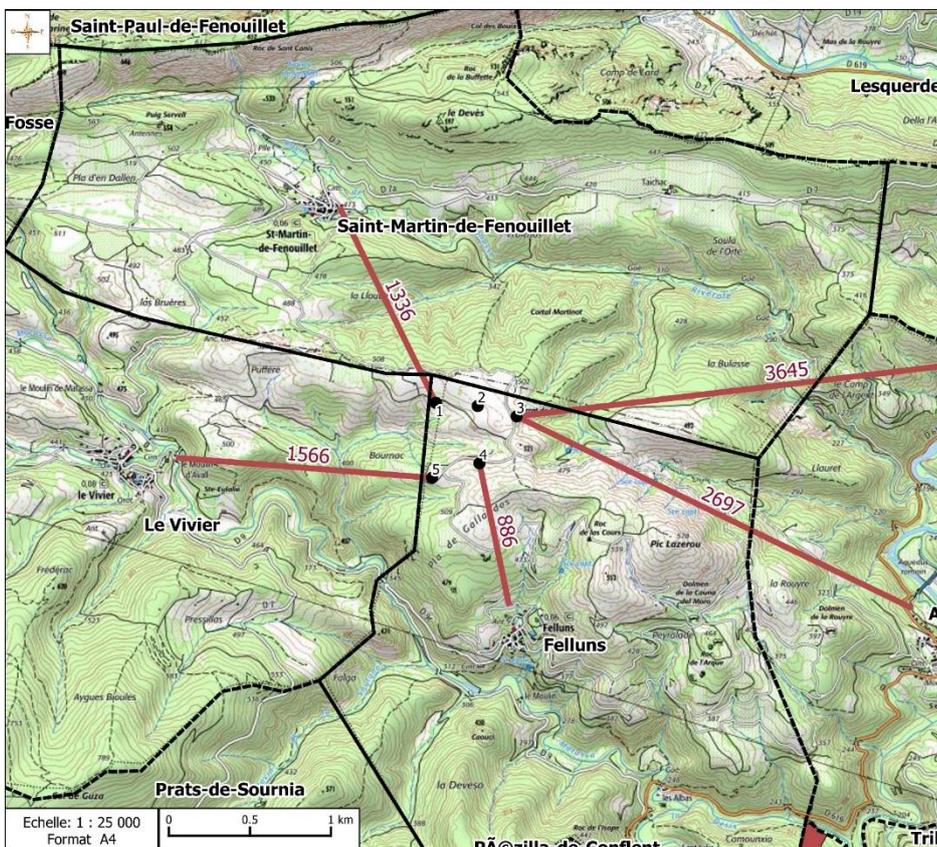
Limites administratives
 - - - - - Limites communales

Aménagements
 Fondation d'éolienne et poste de livraison
 ■ Fondation
 ▨ Déblai / remblai
 □ Survol des pales
 Chemin d'accès
 — Chemin
 ▨ Déblai / Remblai
 Plateformes permanentes
 ■ Plateforme
 ▨ Déblai / remblai
 - - - - - Câbles souterrains

ABO Wind
 2 rue du libre-échange
 CS95893
 31506 Toulouse Cedex 5
 www.abo-wind.fr
Claire Pédeau
 Responsable de projets
 Tel : 05.32.26.13.74
 Portable : 06.74.41.71.55
 Mail : claire.pedeau@abo-wind.fr

ABO WIND

07 juillet 2020



Projet éolien de Felluns
Distance aux habitations

LEGENDE

Limites administratives
 - - - - - Limites communales

Projet
 ● Mâts d'éolienne
 — Distance aux habitations les plus proches de chaque bourg (en mètres)

© ABO Wind ; Source : IGN

Le projet

Données chiffrées du projet



⇒ Une production d'environ **45 000 000 kWh / an**



⇒ L'équivalent de la consommation d'environ **20 000 habitants**

(consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus; INSEE / CRE / RTE)

Document de travail 12

Les premières mesures du projet

Les éléments présentés ci-dessous restent des documents de travail.

Éléments de compréhension : déroulement de l'étude d'impact

- 1. Etat initial** : partie descriptive de l'état du site et ses alentours avant le projet, on y parle alors d'enjeux.
- 2. Evaluation des impacts** : analyse des impacts bruts une fois les aménagements du parc éolien définis. Il y a généralement plusieurs variantes. Les impacts sont dits bruts car les mesures qui seront prévues ne sont pas prises en compte à ce stade.
- 3. Proposition de mesures** : partie présentant les mesures de la démarche Eviter, Réduire, Compenser (ERC) qui permettra par la suite de statuer sur les impacts nets du projet.



39

Le tableau ci-dessous explique la mise en place de bridages acoustiques, c'est-à-dire le fonctionnement réduit des éoliennes à une puissance déterminée, pour des périodes et conditions météorologiques précises, en vue d'assurer le respect de la réglementation en vigueur.

Mesures étude acoustique

Rappel de la réglementation:

- Arrêté du 26 août 2011 : émergence maximale de 5 dB le jour et 3 dB la nuit

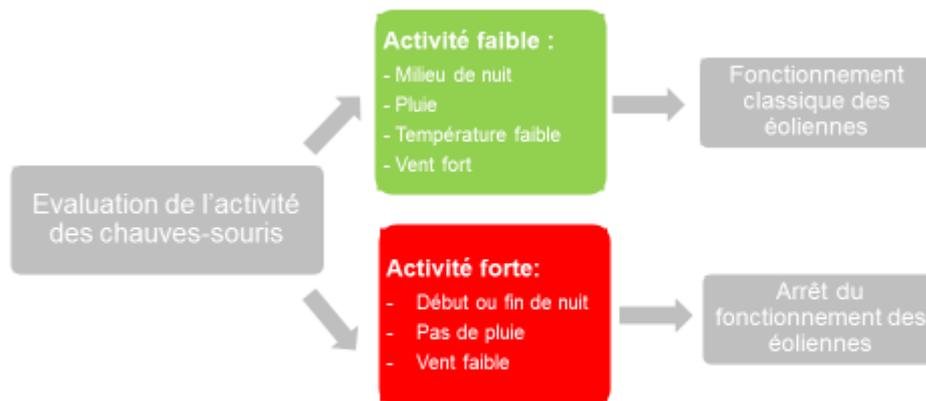
Périodes	Vent faible	Vent moyen	Vent fort		
Jour 6/7h – 21h	Respect de la réglementation	Respect de la réglementation	Respect de la réglementation		
Soirée 21h-22h	Respect de la réglementation	Respect de la réglementation	Non respect: adaptation du fonctionnement des éoliennes (8 et 9 m/s)	Bridage →	Fonctionnement limité à 2,35 MW Respect de la réglementation
Nuit 22h-6/7h	Respect de la réglementation	Respect de la réglementation	Non respect: adaptation du fonctionnement des éoliennes (>8 m/s)	Bridage →	Fonctionnement limité à 2,35 MW Respect de la réglementation

Première analyse, non définitive

Plusieurs mesures environnementales vont être mises en place dans le cadre du projet éolien. Les slides suivantes présentent les mesures qui devraient être mises en place pour les chauve-souris (chiroptères) et l'avifaune. Ces mesures ne sont pas encore définies dans leur intégralité, et vont donc être amenées à évoluer.

Mesures biodiversité : chiroptères

Réduire les risques de collision:



Compenser la perte d'habitat: 3 fois la surface impactée

Création d'ilots de sénescence dans un milieu similaire, adapté aux espèces de chiroptères présentes sur site

Document de travail 41

Mesures biodiversité : avifaune

Réduire les risques de collision:

Installation sur chaque éolienne de deux systèmes :



=> **Effarouchement:** déclenchement d'un système sonore à l'approche d'un oiseau

=> **Vidéo détection:** arrêt de l'éolienne lorsqu'un oiseau est détecté dans la sphère de détection; redémarrage lorsque l'oiseau sort de cette sphère

Compenser l'occupation d'un territoire de chasse

Etude en cours, travail avec les organismes gérant les domaines vitaux des rapaces pour la préservation et l'étude des espèces sur le territoire

Mesures paysagères

Mesures d'évitement et de réduction du projet:

Choix du projet adapté au territoire :

- ⇒ Choix adapté du modèle d'éolienne : Hauteur maximale de 125 m
- ⇒ Limiter la création d'aménagement: Utiliser un maximum les routes existantes
- ⇒ Aménagements temporaires: Remise en état du site après la phase construction

Document de travail 43

Dans le cadre d'un projet éolien, il est possible de mettre en place des mesures d'accompagnement ou d'insertion dans la vie locale. La slide suivante présente des propositions d'aménagements qu'il serait possible de mettre en place sur la commune de Feilluns.

Mesures paysagères

Propositions de mesures d'accompagnement du projet

- ⇒ Réhabilitation, mise en place d'un balisage pour sentiers de randonnées, depuis Feilluns vers le parc éolien et le pic du Lazerou
- ⇒ Remise en état du belvédère du pic du Lazerou: table d'orientation, sécurisation des aménagements, table de pique-nique
- ⇒ Mise en valeur touristique du parc éolien: installation de panneaux pédagogiques sur le parc éolien et sur l'environnement



Document de travail 44

Les retombées économiques du projet

Les slides suivantes présentent les principales retombées pour les collectivités.

Retombées directes du projet



- **Redevances et indemnités dues à la présence d'aménagements sur les parcelles de la commune :**
 - ⇒ Fondation E3, E4 et Poste de livraison
- **Utilisation des voiries communales**
 - ⇒ **19 000 € / an environ pour la commune**

Document de travail 1

Fiscalité



Fiscalité répartie entre toutes les collectivités: région, département, EPCI et commune d'implantation

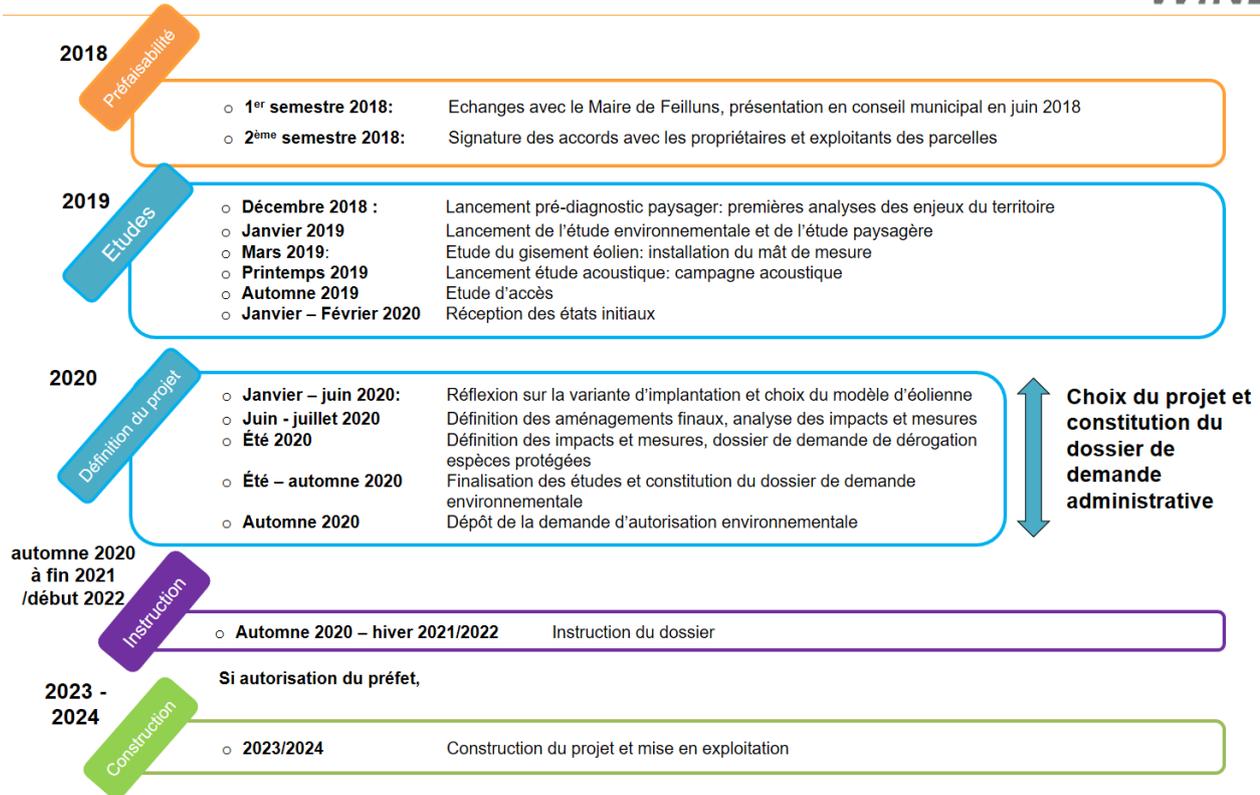
- ⇒ Environ 10 000 € / MW / an = 150 000 € / an pour le projet éolien de Feilluns
- ⇒ Dont IFRER : 113 000 € environ, dont 20% pour la commune d'implantation*
- ⇒ **Environ 22 000 € / an minimum pour la commune**

* Chiffres approximatifs calculés à partir des taux de l'année 2019 – Réglementation de la fiscalité actuelle

Document de travail 48

Planning prévisionnel mis à jour, et prochaines étapes :

Historique et planning prévisionnel



Les prochaines étapes

- Constitution du dossier et choix des mesures définitives
- Concertation et communication sur le projet
 - Bulletin d'information n° 4
 - Permanences publiques d'information sur rendez-vous : 26 / 08 et 16 / 09
 - Bulletin d'information n° 5
- Dépôt du dossier de demande d'autorisation administrative
- Instruction du dossier

52

La prochaine réunion

Sujet à aborder :

- Présentation des résultats de l'étude d'impact
- Présentation complète des mesures définitives
- Explication de l'instruction

=> Octobre / novembre 2020

53